



École secondaire Émilien-Frenette

Conseil d'établissement

2021-2022

Parents :

- ✚ Viviane Drapeau
- ✚ Patrice Fournier
- ✚ M-Eve Gauthier
- ✚ Karine Gohier
- ✚ Lynda Lamoureux
- ✚ Julie Léveillé
- ✚ Julie Provost

Membres du personnel :

- ✚ Marie-France Bélanger
- ✚ Maryse Tanguay
- ✚ Isabelle Desbiens
- ✚ Yvan L'Allier
- ✚ Audrey Singher-Lalande

Directions :

- ✚ Richard Jourdain
- ✚ Pauline Cyr
- ✚ Josiane Fortin

Élèves :

- ✚
- ✚

Communauté :

- ✚

Vous êtes convoqués à la première séance régulière du conseil d'établissement 2021-2022 qui aura lieu **mercredi 13 octobre 2021**, à **19 h 00** de façon virtuelle.

Voici l'ordre du jour proposé pour la rencontre. Il sera possible de faire des ajouts sur place.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Richard Jourdain
Directeur



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Le mercredi 13 octobre 2021, 19 h 00
En virtuel

ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de la séance;
- 1.2 Vérification du quorum;
- 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.4 Formation du conseil d'établissement et présentation des membres - 5 min;
- 1.5 Nomination de la présidence et de la vice-présidence - 10 min;
- 1.6 Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2021;
- 1.7 Suivi au procès-verbal - 5 min;
- 1.8 Calendrier des rencontres - 5 min;
- 1.9 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement - 5 min;
- 1.10 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement - 10 min;
- 1.11 Dénonciation d'intérêts - 5 min;
- 1.12 Règles de régie interne - 5 min;
- 1.13 Parole à l'assemblée - 5 min;
- 1.14 Parole aux représentants des élèves - 5 min;
- 1.15 Parole au délégué du comité de parents - 5 min;
- 1.16 Information de la direction - 10 min;
 - Soirée des parents/bulletin/1^{re} communication
 - Situation Covid
 - Formation conseil d'établissement
- 1.17 Suivi budget 21-22 - 10 min;
- 1.18 Projet éducatif - 5 min;
- 1.19 Présentation de sorties éducatives - 5 min (pour approbation);
 - ✓ Délégation de pouvoir : le conseil d'établissement autorise le directeur à autoriser des sorties éducatives de moins de 24h et de moins de 20\$. Le directeur devra en informer le conseil d'établissement à sa prochaine séance ou par courriel.
 - ✓ Sorties éducatives
- 1.20 Questions diverses - 5min;
- 1.21 Clôture de la séance.